

Bureau du Comité de Direction District Meurthe-et-Moselle de Football

Réunion du vendredi 13 août 2021 à 14 h 00 en visioconférence

Présidence de M. Yann LEROY

Membres présents à Villers-Lès-Nancy

Mme SONTOT Noëlle

M. KLEIN Joël

Par visioconférence

MM. DI BENEDETTO Vito et LEGGERI Gauthier

Assistent :

M. LECOANET Didier (président commission gestion des championnats)

M. LESAGE Mathieu (directeur)

Excusés

MM. BIANCALANI Maurice et GROSJEAN Frédéric

Yann LEROY, Président, ouvre la séance à 14 h 00 en souhaitant la bienvenue à tous.

Adoption procès-verbal

Le procès-verbal de la réunion électronique du comité de direction du vendredi 16 juillet 2021 est adopté à l'unanimité, sans remarque particulière.

Informations générales du Président

Décès

Yann LEROY fait part du décès d'André L'HUILLIER, membre de la CDA, et présente ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Informations générales

Yann LEROY informe les membres qu'il s'est entretenu avec plusieurs clubs par visioconférence avec des échanges constructifs à la clé. Il continuera ces échanges de manière régulière et tout au long de la saison.

L'équipe de France affrontera la Bosnie le mercredi 1^{er} septembre 2021 à Strasbourg. Pour l'occasion, les bénévoles ont la possibilité de bénéficier de tarifs préférentiels auprès de la Ligue. Un mail leur sera transmis en ce sens.

Le Président informe enfin les membres qu'il est devenu représentant de la LFA à la commission fédérale « règlements et contentieux ».

Compétitions

Concernant la composition des groupes seniors, Didier LECOANET précise qu'après les engagements des clubs qui se sont clôturés au mois de juillet, des places sont vacantes en D2 et en D3.

De ce fait, comme précisé dans le PV du COMEX du 06 mai 2021 :

« 2. *Vacances*

Dans le cas où il existera des places vacantes au sein d'un groupe, pour quelque motif que ce soit (équipe qui ne se réengage pas, équipe rétrogradée pour raison administrative ou disciplinaire...etc.), il y aura lieu, sauf dans la situation visée à la fin du point 3 ci-dessous, d'appliquer les règles en matière de vacance prévues dans les textes de l'instance concernée, en se fondant sur le classement final de la saison 2019/2020. »

Situation seniors D2 (2 places vacantes) :

Il convient donc de se référer aux classements des groupes D3, saison 2019-2020, et plus particulièrement au rang 3 :

Groupe A : Croismare 1 (équipe en D2 depuis la saison 2020-2021)

Groupe B : Villey St Etienne 3 (équipe non engagée en 2021-2022)

Groupe C : Nancy ASPTT 1 (à demander à repartir en D4 pour 2021-2022)

Groupe D : Champigneulles 3

Groupe E : Longwy 2

Au vu des éléments précédents et après sollicitation en amont, les équipes de Champigneulle 3 et Longwy 2 ayant donné leur accord pour une éventuelle montée, le bureau du comité de direction valide ces mouvements pour les seniors D2.

Situation seniors D3 (7 places vacantes) :

Il convient donc de se référer aux classements des groupes D4, saison 2019-2020, et plus particulièrement aux rangs 4 et 5 (rang maximal comme précisé dans les règlements des championnats seniors du District) :

Groupe A :

- Rang 4 : Vézelize 2 (ne peut pas accéder car Vézelize 1 en D3)
- Rang 5 : RF2M 2

Groupe B :

- Rang 4 : Lay Bouxières 3
- Rang 5 : Thiaucourt 2

Groupe C :

- Rang 4 : Montois 2
- Rang 5 : Blamont 2 (ne peut pas accéder car Blamont 1 en D3)

Groupe D :

- Rang 4 : Vandoeuvre Méd. 1
- Rang 5 : Nancy Rene II 2

Groupe E :

- Rang 4 : Toul F.C. 3 (équipe non engagée en 2021-2022)
- Rang 5 : Ecrouves 2

Groupe F :

- Rang 4 : Lunéville JQ Sud 2 (équipe non engagée en 2021-2022)
- Rang 5 : Saint Max Essey 4 (forfait général en 2020-2021)

Groupe G :

- Rang 4 : Faulx 2 (ne peut pas accéder car Faulx 1 en D3)
- Rang 5 : Frouard Pompey 2 (ne peut pas accéder car hors classement sportivité en 2019-2020)

Groupe H :

- Rang 4 : Conflans 3 (ne peut pas accéder car hors classement sportivité en 2019-2020)
- Rang 5 : Batilly 2

Après sollicitation en amont, les équipes de RF2M 2, Lay Bouxières 3, Montois 2, Vandoeuvre Méd. 1, Nancy Rene II 2 ont refusé une éventuelle montée. Par contre les équipes de Thiaucourt 2, Ecrouves 2 et Batilly 2 ont donné leur accord.

De ce fait, au vu des éléments précédents, le bureau du comité de direction valide les accessions des équipes de Thiaucourt 2, Ecrouves 2 et Batilly 2 en D3.

Ne pouvant pas « repêcher » d'équipes au-delà du rang 5, la Départementale 3 sera composée de 56 équipes et non de 60 comme prévu initialement dans la pyramide.

Après avoir validé les mouvements des équipes seniors, le bureau valide la composition des groupes seniors et vétérans pour cette saison 2021-2022. L'ensemble des fichiers seront envoyés à Pascale GRANDJEAN pour saisie puis publication sur le site internet du District.

Concernant les catégories jeunes (U13, U15 et U18), suite aux nombreux mouvements concernant nos équipes (d'interdistricts en Ligue et de D1 en interdistricts), non réengagements de certaines équipes, demandes de rétrogradations, etc., il existe un certain nombre de places vacantes dans nos **championnats D1 U13 / U15 et U18 et D2 U13**. Afin de donner la possibilité à certaines équipes d'évoluer à l'échelon supérieur dès le début de la phase automne, le bureau du comité de direction décide de combler ces places vacantes suite à cette situation. Les critères retenus pour départager les équipes seront déterminés par la commission. Un mail partira très rapidement aux clubs à ce sujet.

Le bureau valide également le calendrier général prévisionnel des compétitions jeunes, seniors et vétérans pour la saison 2021-2022. Ce dernier sera porté à la connaissance des clubs sur le site internet du District.

Yann LEROY tient à féliciter la commission et particulièrement Didier LECOANET pour l'ensemble du travail réalisé.

Finances

Subventions

Yann LEROY informe les membres que deux subventions ont été accordées au District récemment. Une première d'un montant de 5 000,00 € par rapport au FDVA et une deuxième d'un montant de 22 000,00 € de l'ANS. Il remercie grandement Jean-Marie THIRIET pour son aide dans l'élaboration des dossiers.

Solde des clubs

Gauthier LEGGERI fait le point sur les règlements des soldes des clubs. Il est décidé de relancer par mail ceux qui n'ont pas encore réglé ou qui ne se sont pas encore manifestés pour un éventuel paiement échelonné. Un nouveau point sera fait lors du prochain comité de direction début septembre.

Aide aux clubs – situation COVID-19

Lors de la dernière réunion du comité de direction, ce dernier avait validé l'idée d'apporter une aide aux clubs sur les formations des arbitres et des éducateurs. Après réflexion, le bureau du comité de direction valide le fait que l'aide, réservée aux clubs à jour de leur paiement de leur solde auprès du District, et d'un montant de 25,00 € par licencié et par formation, sera portée au crédit du compte club en fin de saison 2021-2022.

Situation du personnel

Le Président informe les membres de la démission de Peggy GIRAUD. Son contrat prendra fin à la date du samedi 28 août 2021. Une réflexion est en cours sur la stratégie à adopter par rapport à ce départ.

Par ailleurs, il souhaite la bienvenue à Pierric GACH en tant qu'assistant technique et Lucas PERRIN en tant qu'apprenti BEF (mis à disposition par la Ligue) qui ont démarré leur mission le 09 août 2021.

D'autres recrutements, prévus pour cette saison 2021-2022, sont en cours :

- Deux contrats en apprentissage, une personne sur le domaine de la communication et une autre sur le domaine marketing
- Deux services civiques avec des missions autour du PEF et sur le développement des pratiques

Divers

Plusieurs membres du bureau se déplaceront sur des réunions dans les clubs concernant la nouvelle action mise en place par la Ligue « priorité aux jeunes et à l'école de foot ». Mathieu LESAGE fera le lien avec Jérémy MOUREAUX à ce sujet.

Différents courriels du club de Maxéville ont été reçus sur la composition de leur comité de direction. Yann LEROY prendra contact avec les différents interlocuteurs prochainement.

Le bureau du comité de direction valide les candidatures concernant l'opération « bénévole du mois » :

- Ghislaine BARTZEN, A.S. Mussipontaine
- Julie TOMASELLI, E.S. Bayon Roville
- Julie FORMALIK, C.S. Blénod
- Caroline LAKEHAL, F.C. Dombasle
- Emilie MALIVERNEY, F.C. Seichamps
- Johnny AMADEI, C.S.P. Réhon
- Eva VISOSA, F.C. Val de l'Orne
- Simon DERRUAU, U.S. Jarny
- Bertrand LACOLOMBE, E.S. Longuyon
- Michaël BILL, A.S. Saulnes Longlaville

L'ordre du jour étant épuisé, Yann LEROY remercie l'ensemble des membres pour leur présence et lève la séance.

Yann LEROY, Président

Mathieu LESAGE, secrétaire de séance